Université Claude Bernard Lyon 1
Pôle Finances, Achats, Pilotage - Direction des Achats

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE SERVICES

Equipements, installation et maintenance des matériels RFID et électromagnétique de sécurisation des collections des bibliothèques du Service Commun de Documentation

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	26051S
Date limite de remise des plis	28 / 11 / 2026 à 12 heures
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Université Claude Bernard Lyon 1
Pôle Finances, Achats, Pilotage - Direction des Achats
Représentant : M. Bruno LINA Monsieur Le Président
Adresse : Université Claude Bernard Lyon 1
Bâtiment Julie Victoire Daubié
43 boulevard du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex
Courriel : achats@univ-lyon1.fr
SIRET : 19691774400019
Site internet : https://www.univ-lyon1.fr/universite/organisation/service-de-lachat#.YjhLwk2ZNaQ

La personne en charge du dossier est : Direction des Achats Direction des Achats

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **26051S - Equipements et maintenance des matériels RFID et électromagnétique de sécurisation des collections des bibliothèques du Service Commun de Documentation**

Solutions matérielles et logicielles pour l'identification et la sécurisation des collections documentaires de l'université (portiques antivol électromagnétiques ou RFID, puces RFID, bandes électromagnétiques d'équipement des livres ou des revues, platines RFID, automates de prêt-retour ; outils de connexion avec le SGB, les automates).

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	26051S - Equipements et maintenance des matériels RFID et électromagnétique de sécurisation des collections des bibliothèques du Service Commun de Documentation
Acheteur	Université Claude Bernard Lyon 1
Type de contrat	Marché ordinaire de services
Structure	2 lots
Lieu d'exécution	Rhône (69), Ain (01), Loire (42)
Durée	48 mois
Développement durable	Clause environnementale
Pénalités de retard	P = V x R / 1000
Variation des prix	Révisables
Nature des prix	Prix unitaires

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 2 lots :

Type	Objet, délai
Lot	Lot n°1 Acquisition et maintenance des matériels RFID et électromagnétique de sécurisation des collections des bibliothèques du Service Commun de Documentation et les bibliothèques associées : - BU Sciences de la Doua (Villeurbanne)

Type	Objet, délai
	- BU Mathématiques (Villeurbanne) - BU Santé Rockefeller (Lyon 8°, dans le cas d'un nouvel équipement durant la période couverte par le marché) - BU Santé Lyon Sud (Oullins) - BU Santé Odontologie (Lyon 8°) - BU Gerland (Lyon 7°) - BU Education Croix-Rousse (Lyon 4°) - BU Education Saint-Etienne (Saint-Etienne, Loire) - BU Education Bourg en Bresse (Bourg-en Bresse, Ain) - BU Sciences de la Terre (Villeurbanne) - BU IUT Doua (Villeurbanne) - BU IUT Gratte-Ciel (Villeurbanne) - BU IUT Bourg en Bresse (Bourg-en-Bresse, Ain) Le titulaire du lot sera chargé de la maintenance des matériels RFID et électromagnétique actuellement installés sur ces différents sites, à l'exception de la BU Santé Rockefeller (titulaire du lot n°2). Le titulaire du lot n°1 sera fournisseur de tous les nouveaux matériels, sur tous les sites, ainsi que de leur maintenance.
Lot	Lot n°2 Maintenance des matériels RFID, déjà existants sur site, de sécurisation des collections de la bibliothèque Santé Rockefeller (Lyon 8°)

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise.

- **Dossier de consultation :**

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/12/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la

commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	*Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles*
Capacité technique et professionnelle	
Moyens humains	*Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années*
Moyens techniques	*Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L’offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	*Acte d'engagement*
Annexes financières	*BPU*
Mémoire technique	*Mémoire technique*
Cadre de réponse avec ses consignes	*Cadre de réponse avec ses consignes*
Attestation de présence	*Récépissé de visite*

- **Documents à produire par les attributaires :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu’à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l’acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Assurance de responsabilité civile	
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Extrait KBIS	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire

- **Modalités de signature :**

La signature n'est pas exigée à la remise des offres. Le contrat sera signé par les deux attributaires par voie papier ou de manière électronique.

En cas de signature papier, le candidat s'engage, s'il est attributaire, à signer manuscritement le contrat rematérialisé au format papier.
En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d’un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l’Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l’un des organismes agréés par l’Agence nationale pour la sécurité des systèmes d’information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d’un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d’un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d’anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d’engager le candidat dans le cadre de la présente consultation. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format PAdES exclusivement.

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Plateforme des Achats de l'Etat

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance
https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique

- **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

- **Visite :**

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une visite **obligatoire** du site est prévue. Elle se déroulera en présence des responsables de l'UCBL. Une attestation de présence sera remplie, (les offres des candidats qui ne présenteront pas le récépissé de visite ne seront pas recevables).

Les modalités de visite seront communiquées aux candidats ayant manifesté leur intérêt à partir de la date de lancement de l'appel d'offre.

Pour le lot 1 : sur au moins 4 des 13 sites concernés par ce lot 1 (dont au moins les sites de la BU Sciences Doua, la BU Santé Rockefeller à Lyon 8°, et la BU Education Croix-Rousse à Lyon 4°) - adresses précises indiquées dans le point 6.1 du CCAP

Pour le lot 2 : sur le site de la BU Santé Rockefeller (Lyon 8°) – adresse précise indiquée dans le point 6.1 du CCAP

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Lot n°1 Acquisition et maintenance des matériels RFID et électromagnétique de sécurisation des collections des bibliothèques du Service Commun de Documentation et les bibliothèques associées :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (65 %)	- Fonctionnalités et cohérence de l'offre (20 %) Respect des normes techniques en vigueur, adaptation au contexte et aux besoins des différents sites, services intégrés à l'offre, compatibilité avec des solutions logicielles complémentaires (interopérabilité), références de prestations d'ampleur similaire
	- Matériels proposés (15 %) Qualité technique des matériels, précision des fiches techniques, disponibilité des pièces
	- Modalités de garantie et maintenance (20 %) Délai de réponse aux incidents, modalités et horaires du support, type de maintenance proposé

Critère et pondération	Descriptif
	- Formation (10 %) Modalité et durée de formation, accompagnement à l'utilisation tout au long du marché
2. Prix (30 %)	- Bordereau de prix unitaire masqué (BPU) (30 %)
3. Valeur environnementale (5 %)	- Durabilité environnementale (écoresponsable) (5 %) Certifications sur l'origine des matériaux, impact carbone du cycle de vie des matériels, recyclabilité des matériels

Lot n°2 Maintenance des matériels RFID, déjà existants sur site, de sécurisation des collections de la bibliothèque Santé Rockefeller (Lyon 8°) :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (65 %)	- Adaptation de l'offre au contexte technique (40 %) Respect des normes techniques en vigueur, adaptation au contexte du site BU Santé Rockefeller, services intégrés à l'offre, compatibilité avec des solutions logicielles complémentaires (interopérabilité), références de prestations similaires
	- Modalités de garantie et maintenance (25 %) Délai de réponse aux incidents, modalités et horaires du support, type de maintenance proposé, accompagnement des personnels sur place
2. Prix (30 %)	- Bordereau de prix unitaire masqué (BPU) (30 %)
3. Valeur environnementale (5 %)	- Durabilité environnementale (écoresponsable) (5 %) Certifications sur l'origine des matériaux, impact carbone du cycle de vie des matériels, recyclabilité des matériels

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur 5, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération**.

0 Information non communiquée ou non pertinente ;
1 Document/ information partiel(le) et insuffisante dans son contenu ;
2 Document/ information généraliste ;
3 Document / information conforme aux cahiers des charges mais incomplet(e)
4 Document / information détaillé(e), conforme aux cahiers des charges
5 Document / information exhaustif(ve), offre avec plus-value

Les critères sont notés : par addition des notes des sous-critères.
La note totale est notée : par addition des notes des critères sur 100,00,

Pour le critère prix :
Application de la formule de notation des écarts de prix : Note prix = Coeff de pondération x (prix du moins disant acceptable/prix de l'offre à noter)

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixée dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

- **Régularisation des offres :**

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **12 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise**. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Lyon
184 rue Duguesclin
69433 Lyon Cedex
Téléphone : 04 87 63 50 00
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr
Télécopie : 04 87 63 52 50
Site internet : lyon.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : ??? ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG techniques de l'information et de la communication arrêté du 30 mars 2021